

– SOUS LA DIRECTION DE –

THOMAS BORREL  
AMZAT BOUKARI-YABARA  
BENOÎT COLLOMBAT  
THOMAS DELTOMBE

**L'EMPIRE**  
**QUI NE VEUT**  
**PAS MOURIR**

—  
UNE HISTOIRE DE LA  
**FRANÇAFRIQUE**

SEUIL

À Paris, on entend de toute part le même refrain: « La Françafrique est morte et enterrée! » Pourtant, de Ouagadougou à Libreville, de Dakar à Yaoundé, de Bamako à Abidjan, la jeunesse se révolte contre ce qu'elle perçoit comme une mainmise française sur son destin.

Quinze ans après la Seconde Guerre mondiale, la France a officiellement octroyé l'indépendance à ses anciennes colonies africaines. Une liberté en trompe-l'œil. En réalité, Paris a perpétué l'Empire français sous une autre forme: la Françafrique. Un système où se mêlent des mécanismes officiels, assumés, revendiqués (militaires, monétaires, diplomatiques, culturels...), et des logiques de l'ombre, officieuses, souvent criminelles. Un système érigé contre les intérêts des peuples, avec l'assentiment d'une partie des élites africaines, et qui profite toujours aux autocrates « amis de la France ». Un système que tous les présidents français ont laissé prospérer, en dépit des promesses de « rupture ».

Exceptionnel par son ampleur, cet ouvrage retrace cette histoire méconnue, depuis les origines coloniales de la Françafrique jusqu'à ses évolutions les plus récentes. Rédigées par des spécialistes reconnus, les contributions inédites rassemblées dans ce livre montrent que le système français, loin de se déliter, ne cesse de s'adapter pour perdurer.

**Thomas Borrel** est membre de l'association Survie, **Amzat Boukari-Yabara** est historien, **Benoît Collombat** est journaliste, **Thomas Deltombe** est éditeur. Auteurs de divers ouvrages, ils coordonnent ensemble ce livre auquel ont contribué une vingtaine de chercheurs, journalistes et militants associatifs spécialistes des relations franco-africaines.

978-2-02-146416-0

25 €



IMPRIMÉ EN FRANCE

10.2021

## Chapitre 9

# Génocide des Tutsis au Rwanda : le rôle accablant de la France

*David Servenay*

2 octobre 1990. C'est un mardi matin habituel au 2, rue de l'Élysée, dans l'aile gauche du palais présidentiel. Dans son vaste bureau un peu défraîchi, Jean-Christophe Mitterrand reçoit le chercheur Gérard Prunier, spécialiste respecté du continent africain. Ce jour-là, il est venu s'entretenir du Soudan avec le conseiller Afrique du chef de l'État. Tout à coup, le téléphone interrompt la conversation. Depuis New York, le président rwandais Juvénal Habyarimana, affolé, appelle à l'aide. La veille, une colonne de plusieurs milliers de rebelles de l'Armée patriotique rwandaise (APR), branche militaire du Front patriotique rwandais (FPR) dirigée par Paul Kagame, a franchi la frontière ougandaise, au nord du pays, pour fondre sur la capitale. Ils ne sont plus qu'à 70 kilomètres de Kigali et, en face, les Forces armées rwandaises (FAR) se débandent. La menace est réelle. Au bout de dix minutes, le fils Mitterrand raccroche et fanfaronne, avec un clin d'œil, comme le racontera Gérard Prunier : « Nous allons lui envoyer quelques bidasses, au petit père Habyarimana. Nous allons le tirer d'affaire. Cette histoire sera terminée en deux ou trois mois. » Le fils aîné du président Mitterrand se trompe lourdement.

Dès les années 1960, Paris s'est attelé à intégrer le Rwanda, ex-colonie belge, dans sa sphère d'influence. Depuis qu'il a pris le pouvoir à Kigali par un coup d'État en 1973, Juvénal Habyarimana a intégré la « grande famille » franc-africaine, et Paris entend bien ne pas lâcher son allié, pointe avancée de son pré carré dans cette région des Grands Lacs africains. Face à la menace d'un retour armé depuis l'Ouganda des réfugiés issus des pogroms antitutsis au moment de l'indépendance – qui devient plus précise avec la création du FPR en décembre 1987 –, Paris fait le choix d'appuyer le régime Habyarimana, y voyant un « pouvoir hutu » légitime car il représente à ses yeux 85 % de la population.

La France maintient son soutien entre 1990 et 1994 à un régime dont l'aile dure prépare puis met en œuvre un génocide contre les Tutsis qui fera en trois mois entre 800 000 morts, selon l'ONU, et un million de victimes,



Le secrétaire d'État français à la Coopération Jean-Pierre Cot, le président François Mitterrand et son homologue rwandais Juvénal Habyarimana, le 7 octobre 1982 au Rwanda. © Pierre Guillaud / Pool / AFP

d'  
P.  
le  
pl  
vo

sic  
le  
mo

mi  
re:  
tue  
M.  
le  
Fr:  
au:  
la  
pil  
le  
mi  
la  
bie

] sor  
des  
tion  
che

I  
che  
de  
dai:  
cris  
rait  
Fra:  
Les  
la F  
I  
pou

d'après les autorités rwandaises. Malgré les innombrables signaux d'alerte, Paris continue à former et à fournir des armes aux extrémistes hutus, dans le plus grand secret, avant de mener une opération militaro-humanitaire en plein génocide qui permet au pouvoir génocidaire de se replier au Zaïre voisin (aujourd'hui République démocratique du Congo, RDC).

### Discret engagement militaire

Dès le lendemain du coup de fil d'Habyarimana, depuis le golfe Persique où il effectue une tournée diplomatique, François Mitterrand entérine le principe d'une intervention française, dont les modalités sont rapidement définies avec ses conseillers militaires.

Le 4 octobre, légionnaires et marsouins débarquent à Kigali. Leur mission ? « Protéger l'ambassade de France, assurer la protection des ressortissants français et être en mesure de participer à leur éventuelle évacuation ». Trois cents Européens sont effectivement évacués. Mais sur le front militaire, la contre-offensive a déjà commencé : dès le 3 octobre, plusieurs hélicoptères d'attaque Gazelle fournis par la France ont bombardé les colonnes du FPR, infligeant de gros dégâts aux troupes rebelles. L'un d'entre eux était-il piloté par un officier de la DGSE, comme l'affirme alors *Libération* ? Quoi qu'il en soit les pilotes rwandais sont assistés par des instructeurs français : depuis 1975, le Rwanda d'Habyarimana est lié à Paris par un accord de coopération militaire [→ III.1] qui, jusqu'en 1992, ne porte officiellement que sur la gendarmerie. En réalité, l'armée française a déjà établi des liens dans bien d'autres domaines.

De retour au Rwanda, le général-président Habyarimana veut pousser son avantage. Il réclame un « appui aérien » et l'« engagement terrestre » des forces françaises. Refus de Paris : officiellement, il est hors de question de s'engager directement dans les combats. Indirectement, c'est autre chose... le soutien est immédiat.

Dans une note rédigée le 8 octobre 1990, l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major particulier du président, suggère à François Mitterrand de poursuivre l'aide militaire déjà engagée en faveur du président rwandais : « Des munitions lui ont été fournies dans les premiers jours de la crise. Un petit lot de roquettes pour l'armement de ses hélicoptères pourrait utilement lui être maintenant envoyé. » « Oui », répond, de sa main, François Mitterrand, en marge de la note. Mais tout cela reste confidentiel. Les roquettes arrivent le 18 octobre à Kigali. Grâce au soutien discret de la France, les FAR ont alors repris le contrôle de la situation.

Derrière l'opération *Noroît* (d'octobre 1990 à décembre 1993), censée poursuivre la mission initiale fixée par le président français (à savoir la

protection des ressortissants européens), se met en place un soutien discret à l'armée rwandaise. À partir de mars 1991, l'état-major décide de déployer un détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI) à la disposition de l'armée rwandaise. Un télégramme diplomatique adressé à l'ambassadeur français donne le ton : « Nous n'avons pas l'intention d'annoncer officiellement la mise en place du DAMI. Vous direz au président Juvénal Habyarimana que nous souhaiterions qu'il agisse de la même manière. »

Les « experts » des forces spéciales du DAMI sont chargés d'instruire les troupes d'élite des FAR. Mais lorsque le FPR passe à l'attaque, ces commandos français se retrouvent de fait engagés directement dans les combats qui opposent les FAR à la rébellion. En février 1993, le colonel Didier Tauzin est envoyé secrètement à Kigali avec une vingtaine d'officiers des forces spéciales du 1<sup>er</sup> RPIMa, ayant pour mission de « reprendre en main l'armée rwandaise en déroute » et d'arrêter l'offensive du FPR. La France mène bien une guerre aux côtés du président Habyarimana, sans le dire officiellement.

#### **Fourniture d'armes à de futurs génocidaires**

De 1990 à 1994, Paris fournit quantité d'armes aux Forces armées rwandaises, soit par des ventes directes qui font l'objet d'une autorisation d'exportation de matériel de guerre (hélicoptères de combat Gazelle, canons d'artillerie de 105 mm, radars, postes de tir antichar, lance-roquettes, mortiers, mitrailleuses, munitions...), soit par le biais de cessions gratuites : des armes et des munitions prélevées directement sur les stocks de l'armée tricolore, sans faire l'objet d'une quelconque autorisation. Il faut également inclure 20 000 mines antipersonnel, alors que débute en 1992 la campagne internationale pour leur interdiction, et des appareils de communication en tout genre. Soit un total de 406 millions de francs (62 millions d'euros) d'achat d'armes, sur la période allant de 1990 à 1994.

Alors que des massacres de Tutsis sont perpétrés dans le sud du pays en 1992, le soutien matériel des Français au gouvernement rwandais ne tarit pas. Paris se contente de masquer son implication et Kigali diversifie ses fournisseurs.

Un premier contrat de 6 millions de dollars est passé avec l'Égypte du général Hosni Moubarak. Le financement est assuré par le Crédit lyonnais à Londres, où la Banque nationale du Rwanda (BNR) détient un compte. Un an plus tard, la traçabilité devient encore plus opaque avec l'intervention d'un intermédiaire français, Dominique Lemonnier, qui propose des armes polonaises et israéliennes à partir de la Suisse. Là encore, la

commande est copieuse : obus, mortiers, roquettes et munitions de toute sorte. Le contrat est évalué à plus de 12 millions de dollars.

En février 1993, lorsque le FPR relance une offensive, l'état-major français des armées rappelle à l'attaché de défense sur place qu'il lui revient de « faire en sorte que l'armée rwandaise ne se trouve pas en rupture de stock de munitions sensibles et que les livraisons aux FAR de matériels militaires s'effectuent dans la plus grande discrétion ». Même en janvier 1994, quelques mois après la signature des Accords de paix d'Arusha entre le FPR et le gouvernement rwandais qui interdisent la livraison de matériel de guerre, la France fait encore parvenir quarante-deux caisses de munitions à Kigali. La mission de l'ONU, la Minuar, les saisit et les place sous scellés.

Pour autant, la France n'est pas le seul fournisseur d'armes du régime, qui aura dépensé plus de 83 millions de dollars en armements, entre 1990 et 1994, selon les données de la Banque nationale du Rwanda. La Belgique, l'Afrique du Sud, l'Égypte et la Chine complètent l'offre tricolore.

Mais Paris est bien à la pointe de ce soutien, en déployant dans la coulisse de cette guerre secrète tout son savoir-faire en matière de coopération militaire. La France contribue ainsi à mettre en place un système d'interception des communications radio du FPR, avec deux centres d'écoute, l'un à Kigali, l'autre près de Gisenyi. À plusieurs reprises, ce système dirigé par le chef du renseignement militaire, le colonel Anatole Nsenyumva, sera à l'origine d'opérations d'intoxication visant entre autres à mettre en cause la responsabilité du FPR dans des attentats.

La gendarmerie française, pilier historique du soutien militaire au Rwanda, n'est pas en reste. Un DAMI-Garde présidentielle est ainsi chargé de former un groupe de choc au sein du régiment qui protège le président tandis qu'un DAMI-police judiciaire doit fournir depuis 1990 une assistance technique sur les questions de maintien de l'ordre. Ce dernier a notamment pour mission d'informatiser le fichier des « personnes recherchées et à surveiller » de la gendarmerie nationale. En rassemblant les fiches sur les suspects recensés par des forces de l'ordre rwandaises déjà arc-boutées sur la lutte contre l'« ennemi intérieur » que représenteraient les Tutsis, cette base de données ouvre la possibilité de lister ensuite les personnes à éliminer à l'heure du génocide.

#### **« Liquidation » programmée des Tutsis : l'alerte ignorée d'un officier français**

L'appui de la France va donc s'avérer décisif pour faire contrepoids à la pression exercée par le FPR, sur le plan militaire et politique. À Paris,

c'est l'Élysée qui pilote le dossier rwandais. Le président en premier lieu, en tant que chef des armées, puis le secrétaire général de l'Élysée, Hubert Védrine, qui transmet les notes envoyées au chef de l'État sur le sujet, tout comme son chef d'état-major particulier, le général Christian Quesnot. Sans oublier l'amiral Jacques Lanxade, qui devient chef d'état-major des armées à partir d'avril 1991, et une poignée d'hommes du Quai d'Orsay (comme Paul Dijoud, directeur des Affaires africaines et malgaches, ou Dominique de Villepin, directeur de cabinet d'Alain Juppé alors ministre des Affaires étrangères), tous fervents partisans d'une ligne dure et sans concession vis-à-vis du FPR.

Paris est pourtant parfaitement informé des intentions des extrémistes du régime. Ainsi, dès le 15 octobre 1990, l'ambassadeur Georges Martres écrit dans un télégramme diplomatique que « la population rwandaise d'origine tutsie [...] compte encore sur une victoire militaire, même partielle [du FPR, qui] lui permettrait d'échapper au génocide ». Quelques jours plus tard, le 24 octobre, c'est l'attaché de défense à Kigali, le colonel René Galinié, qui évoque dans un télégramme diplomatique un risque éventuel d'« élimination physique à l'intérieur du pays des Tutsis, 500 000 à 700 000 personnes, par les Hutus, 7 millions d'individus ».

Une autre alerte émane du général Jean Varret, chef de la Mission militaire de Coopération (MMC) depuis octobre 1990. Il informe sa hiérarchie dès décembre 1990 sur les dérives d'une partie du régime rwandais et le risque de soutenir un clan extrémiste prêt à tout pour conserver le pouvoir, après que le commandant de la gendarmerie rwandaise lui a clairement dit : « Les Tutsis ne sont pas très nombreux, on va les liquider. » À plusieurs reprises, Varret refuse les demandes extravagantes d'armement de Kigali : pas de mortiers pour faire du maintien de l'ordre. En février 1993, il recadre sévèrement le DAMI du 1<sup>er</sup> RPIMa après avoir constaté qu'il participait à du renseignement militaire derrière les lignes ennemies, en Ouganda. Varret se voit retirer le commandement des unités DAMI quelques jours plus tard et apprend dans la foulée qu'il est évincé de ses fonctions, alors qu'il devait rester en poste encore un an. En clair, l'officier est débarqué par le petit groupe de personnes qu'il désigne comme le « lobby militaire ». « Il s'agit d'une connivence entre certains militaires qui n'étaient pas majoritaires, mais qui se trouvaient à des postes clés, nous précise Jean Varret, en mars 2019 : l'état-major particulier, la Direction du renseignement militaire, l'état-major des armées... » Pour Jean Varret, ces militaires – en lien direct avec François Mitterrand – ont trop poussé l'engagement de la France au Rwanda. Désavoué, il préfère faire valoir ses droits à la retraite. Jean Varret est remplacé par le général



Jean-Pierre Huchon, ex-chef de corps du 1<sup>er</sup> RPIMa, en phase avec le « lobby militaire ».

### La DGSE s'inquiète d'« un vaste programme de purification ethnique »

Cet entêtement au sommet de l'État est d'autant plus irresponsable que les signaux d'alerte se multiplient à mesure que le pays s'enfoncé dans la crise. Le 24 janvier 1993, le président de l'association Survie, Jean Carbonare, est sur le plateau du journal télévisé de France 2, de retour du Rwanda où il a participé à une commission internationale d'enquête sur les graves violations des droits humains. Il témoigne avec émotion : « On sent que, derrière tout ça, il y a un mécanisme qui se met en route. On a parlé de purification ethnique, de génocide, de crimes contre l'humanité dans le pré-rapport que notre commission a établi. Nous insistons beaucoup sur ces mots. »

Il n'est pas le seul. Les analystes de la DGSE, Pierre Conesa de la Délégation aux affaires stratégiques (DAS) du ministère de la Défense, Gérard Fuchs, secrétaire du Parti socialiste aux relations internationales, et même Guy Penne, l'ancien conseiller Afrique du président devenu sénateur, tentent eux aussi de tirer la sonnette d'alarme.

Le 18 février 1993, les agents de la DGSE décrivent ainsi dans une note blanche de « véritables massacres ethniques » à Gisenyi. « Il s'agirait d'un élément du vaste programme de "purification ethnique" dirigé contre les Tutsis, dont les concepteurs seraient des proches du chef de l'État, ou tout au moins des personnalités influentes du MRND [Mouvement républicain national pour le développement, parti du président] et de la CDR [Coalition pour la défense de la République, parti extrémiste du Hutu Power], relayés par les préfets et bourgmestres », écrivent les espions français. En clair, une organisation des tueries, planifiée par les autorités militaires et civiles. Un constat écarté par Paris.

Pire encore : certains de ses émissaires alimentent la dynamique de radicalisation à l'œuvre. Fin février, sur instruction de l'Élysée, le ministre de la Coopération, Marcel Debarge, demande aux opposants hutus de « faire front commun » avec le président Juvénal Habyarimana contre le FPR, un appel évidemment interprété selon une grille de lecture ethniste opposant Hutus et Tutsis.

En janvier 1994, la DGSE analyse précisément la stratégie de provocation des milices Interahamwe (extrémistes hutus) vis-à-vis du FPR et du contingent de l'ONU censé assurer l'application des accords de paix. Un mois plus tard, d'autres notes décrivent des distributions d'armes dans la population, au vu et au su de tout le monde, mais aussi la politique

de blocage du président Habyarimana dans le processus de réconciliation. « Si on voulait savoir que quelque chose se préparait, on pouvait le savoir aisément », explique en juin 1994 à *La Lettre du continent* un cadre de l'entreprise Chillington dont les ventes de machettes au Rwanda ont explosé. Paris n'ignore rien de la logique génocidaire en cours mais n'infléchit pas sa politique.

#### **Pendant le génocide, les livraisons d'armes continuent**

Dans la nuit du 6 au 7 avril 1994, l'avion qui ramène à Kigali le président Habyarimana et son homologue burundais d'un sommet régional en Tanzanie est abattu par deux missiles sol-air. Un attentat dans lequel les zones d'ombre, notamment sur la possible participation de Français, pourraient ne jamais être éclaircies. C'est le début d'un coup d'État et de l'extermination programmée des Tutsis : très vite, les extrémistes du Hutu Power prennent les commandes et les ministres modérés sont éliminés. La Première ministre Agathe Uwilingiyimana et les dix soldats belges de son escorte onusienne sont abattus par la Garde présidentielle.

Alors que le monde découvre, à partir du 7 avril, le Rwanda et son cortège de massacres, la duplicité des autorités françaises reste entière. L'Élysée ne modifie en rien sa politique puisque, quelques jours plus tard, le nouveau Gouvernement intérimaire rwandais (GIR) est formé en partie dans les locaux mêmes de l'ambassade de France, à Kigali.

Si le Premier ministre Édouard Balladur affirme en 1998, devant la Mission d'information parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda [→ p. 939], avoir décidé dès le 8 avril de « suspendre toute exportation de matériels de guerre à destination du Rwanda », des armes continuent d'être livrées aux génocidaires. Dans la nuit du 8 au 9 avril, trois avions militaires Transall C-160 atterrissent à Kigali. Des officiers de la Minuar observent les soldats français décharger leur cargaison : environ cinq tonnes de munitions (des obus de mortiers) sont livrées aux FAR, qui les transportent vers le camp de la Garde présidentielle. Sous couvert d'évacuer les ressortissants européens, l'opération Amaryllis sert donc aussi à alimenter l'armée rwandaise qui élimine les opposants hutus et massacre systématiquement les Tutsis, du nouveau-né au vieillard.

Même Hubert Védrine finira par reconnaître ces livraisons d'armes et de munitions, en avril 2014 devant la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, en expliquant qu'il s'agissait de « la suite de l'engagement d'avant, la France considérant que, pour imposer une solution politique, il fallait bloquer l'offensive militaire. [C'était] pour contrer les attaques, ça [n'avait] rien à voir avec le génocide ». L'ancien secrétaire général de l'Élysée

ne peut pourtant pas ignorer que les forces armées rwandaises furent le fer de lance du génocide, commis en grande partie par balles et grenades. Même l'ordre d'opération d'Amaryllis, daté du 8 avril 1994, signale que « les membres de la Garde présidentielle » ont procédé dès le 7 avril à Kigali à l'« élimination des opposants et des Tutsis ». Et puisque les troupes du FPR, qui reprennent l'offensive à partir du 10 avril, mettent fin aux massacres dans les zones dont elles prennent le contrôle, « bloquer l'offensive militaire » contribue donc aussi à prolonger le génocide.

Mais Paris ne s'intéresse qu'à la guerre contre le FPR et néglige le génocide des Tutsis. « Les forces gouvernementales rwandaises sont à court de munitions et d'équipements militaires », constate le général Christian Quesnot dans une note du 4 mai 1994. Le chef d'état-major particulier du président de la République est tout à fait conscient du problème qui pourrait se poser en s'affichant ouvertement comme soutien à un gouvernement qui met en œuvre le génocide. Pourtant, dans la coulisse, les tractations se poursuivent. Dès la fin avril, le lieutenant-colonel Cyprien Kayumba, directeur du service financier du ministère rwandais de la Défense, est à Paris pour négocier ces achats d'armes. Il reste 27 jours lors de ce premier séjour, puis 24 jours lors d'un second voyage. Kayumba est logé à l'ambassade du Rwanda et rencontre à plusieurs reprises le chef de la Mission militaire de Coopération, le général Huchon.

Le 6 mai, dans une nouvelle note au président de la République, le général Quesnot suggère : « À défaut d'une stratégie directe dans la région qui peut apparaître politiquement difficile à mettre en œuvre, nous disposons des moyens et des relais d'une stratégie indirecte qui pourraient rétablir un certain équilibre. » Et pour cause, la fine fleur du mercariat français se prépare à se rendre sur place. Quelques jours plus tard, une équipe de « chiens de guerre » menés par l'ancien super-gendarme de l'Élysée Paul Barril, qui est en lien depuis trois ans avec la frange extrémiste hutue, arrive en effet à Goma, à la frontière du Zaïre, pour se rendre au Rwanda. Le groupe doit entre autres aider à réorganiser la contre-offensive des FAR. Même mission pour Jean-Marie Dessales, un lieutenant de Bob Denard, qui vient rencontrer le chef d'état-major des FAR et le ministre de la Défense du gouvernement génocidaire afin de « constituer une unité spéciale » avec des « spécialistes européens » pour « lutter contre l'avancée du FPR » (comme il le dira lui-même sur procès-verbal dans l'enquête judiciaire sur l'attentat contre l'avion du président Habyarimana).

L'embargo de l'ONU sur la fourniture d'armes, le 17 mai 1994, n'empêche pas les Français de continuer à fournir les génocidaires. Le 19 mai, Philippe Jehanne, ancien de la DGSE et chargé des affaires de

défense au cabinet du ministre de la Coopération Michel Roussin, se confie au chercheur Gérard Prunier. « Nous livrons des munitions aux FAR en passant par Goma, dit-il. Mais bien sûr, nous le démentirons si vous me citez dans la presse. » Jehanne semble informé de l'action menée par Paul Barril, comme l'indique un document du 26 juin 1994 adressé par l'un de ses correspondants lui signalant que le « capitaine GIGN Barril [est] à Paris depuis quatre jours ». Un lien que Barril dément lorsqu'on l'interroge sur ce point, en décembre 2013... tout en reconnaissant qu'il « connaissait Michel Roussin et son directeur de cabinet ». Barril négocie dans cette période un contrat d'assistance de 1,2 million de dollars avec la famille Habyarimana qui prévoit notamment de fournir des armes, des munitions et des mercenaires commandos à l'armée rwandaise. Selon l'ONG Human Rights Watch, au moins cinq livraisons d'armes ont été effectuées par les Français après la mise en place de l'embargo de l'ONU.

#### **Une désastreuse « politique d'influence » en Afrique**

Alors que le FPR est sur le point de défaire militairement l'armée du gouvernement génocidaire, en pleine débâcle, les autorités françaises déclenchent le 22 juin 1994 l'opération Turquoise. Tandis que les images du génocide choquent la planète entière, cette opération est présentée par Paris comme une action « humanitaire » censée mettre fin aux massacres et protéger les populations. Si ce déploiement sous mandat de l'ONU de 2 500 militaires français contribue à sauver des vies, il n'en demeure pas moins que Turquoise a des objectifs militaires bien différents.

« Notre mission première était de remettre en place le gouvernement génocidaire à qui nous avons livré les armes, nous raconte en mars 2018 le lieutenant-colonel Guillaume Ancel, qui a participé aux opérations. Nous avons reçu l'ordre de déclencher des frappes aériennes. » Des frappes annulées à la dernière minute. L'envoi ciblé de parachutistes sur Kigali, une option poussée par le général Quesnot, est refusé, selon ses dires, par le Premier ministre Balladur. Mais la mission prioritaire des militaires est bel et bien de stopper l'avancée du FPR.

Le drame qui se joue dans les collines de Bisesero, à l'ouest du Rwanda, illustre parfaitement le mépris du commandement militaire vis-à-vis du génocide des Tutsis. Il est alerté dès le 27 juin par des militaires et des journalistes sur le sort de centaines de Tutsis qui « comptent sur une protection française » (comme l'indique un compte-rendu militaire transmis à l'état-major le jour même) car ils sont pourchassés quotidiennement par des miliciens hutus. Il faut finalement attendre trois jours, durant lesquels les massacres se poursuivent au vu et au su de l'armée française (accusée

d'avoir laissé circuler des génocidaires), pour que les derniers rescapés soient sauvés grâce à l'initiative d'un groupe de militaires dont certains disent avoir désobéi pour intervenir.

L'armée française protège même le repli des génocidaires au Zaïre, afin de les aider à se réarmer. Comme l'a révélé en février 2021 le site Mediapart, grâce aux archives consultées par le chercheur François Graner, de l'association Survie, l'ordre politique est également donné de faire partir les principaux membres du gouvernement génocidaire. Le représentant du Quai d'Orsay auprès des militaires envoyés au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise, l'ambassadeur Yannick Gérard, réclame des « instructions claires » de Paris afin d'arrêter des autorités rwandaises qui, il le rappelle, « portent une lourde responsabilité dans le génocide ». Mais un télégramme « confidentiel diplomatie » émis le 15 juillet 1994 par le cabinet du ministre des Affaires étrangères de l'époque, Alain Juppé, sous la signature de Bernard Émié (nommé directeur de la DGSE en 2017) vient doucher les ardeurs du diplomate. « Vous pouvez [...] utiliser tous les canaux indirects et notamment vos contacts africains, en ne vous exposant pas directement, afin de transmettre à ces autorités notre souhait qu'elles quittent la Zone Humanitaire Sûre », contrôlée par les militaires français, dit le télégramme, qui précise que « les Nations unies devraient très prochainement déterminer la conduite à suivre à l'égard de ces soi-disant autorités ». Autrement dit : vous devez faire filer discrètement les responsables du génocide... avant que l'ONU ne demande de les arrêter. Cette décision, qui permet aux génocidaires d'aller préparer la reconquête du Rwanda depuis l'autre côté de la frontière, contribuera à embraser l'est du Zaïre puis de la RDC pendant des décennies [→ V, introduction].

Pendant ce temps, les livraisons d'armes se poursuivent via l'aéroport de Goma, la ville zaïroise jumelle de Gisenyi au nord du lac Kivu. Un bénévole de la Croix-Rouge, Walfroy Dauchy, raconte ainsi avoir vu courant juillet sur l'aéroport contrôlé par les Français le débarquement de caisses d'armes, extraites de Transall de l'armée française et livrées directement aux FAR. Dans son livre *Rwanda, la fin du silence*, le lieutenant-colonel Guillaume Ancel ajoute que la force Turquoise a sciemment couvert ces livraisons d'armes destinées à soutenir l'armée rwandaise en déroute. Avec un impératif : que la presse n'en sache rien.

À l'heure des bilans, le Rwanda aura été un dramatique révélateur de ce que peut entraîner la politique d'« influence » française en Afrique. Pour deux raisons : d'abord, même sans partager l'intention génocidaire, la France a maintenu son soutien aux extrémistes hutus jusqu'à se rendre sciemment complice du dernier génocide du xx<sup>e</sup> siècle, car elle a facilité sa réalisation. Ensuite, parce que le déni constant dont fait preuve la classe politique française, tous partis confondus, sur ce sujet, aujourd'hui encore

[→ VI, introduction ; et p. 939], est à la hauteur du scandale : une guerre cachée, un projet génocidaire volontairement ignoré, des extrémistes soutenus jusqu'au bout.

### Repères bibliographiques

- Guillaume ANCEL, *Rwanda, la fin du silence. Témoignage d'un officier français*, Les Belles Lettres, Paris, 2018.
- Benoît COLLOMBAT et David SERVENAY, *Au nom de la France, guerres secrètes au Rwanda*, La Découverte, Paris, 2014.
- Laure CORET, François-Xavier VERSCHAVE (dir.), *L'Horreur qui nous prend au visage. L'État français et le génocide au Rwanda. Rapport de la Commission d'enquête citoyenne*, Karthala, Paris, 2005.
- Alison DES FORGES, *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Human Rights Watch/FIDH, Paris, 1999.
- Raphaël DORIDANT et François GRANER, *L'État français et le Génocide des Tutsis au Rwanda*, Agone-Survie, coll. « Dossiers noirs », Marseille, 2020.
- Vincent DUCLERT, *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994). Rapport au Président de la République de la Commission de recherche*, Armand Colin, Paris, 2021.
- Jean-François DUPAQUIER, *L'Agenda du génocide, témoignage de Richard Mugenzi, ex-espion rwandais*, Karthala, Paris, 2010.
- Jean-François DUPAQUIER, *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda. Chronique d'une désinformation*, Karthala, Paris, 2014.
- François GRANER, *Le Sabre et la Machette. Officiers français et génocide tutsi*, Tribord, Mons, 2014.
- Raphaël GLUCKSMANN, David HAZAN et Pierre MEZERETTE, *Tuez-les tous ! Rwanda : histoire d'un génocide « sans importance »*, documentaire, 100 min., Dum Dum Films – La classe américaine, 2004.
- Jean-Christophe KLOTZ, *Retour à Kigali, une affaire française*, documentaire, 75 min., Les Films du Poisson, 2019.
- Olivier LANOTTE, *La France au Rwanda (1990-1994). Entre abstention impossible et engagement ambivalent*, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2007.
- Laurent LARCHER, *Rwanda. Ils parlent. Témoignages pour l'Histoire*, Seuil, Paris, 2019.
- Jacques MOREL, *La France au cœur du génocide des Tutsi*, L'Esprit frappeur, Paris, 2010.
- Florent PITON, *Le Génocide des Tutsi du Rwanda*, La Découverte, Paris, 2018.
- Patrick de SAINT-EXUPÉRY, *L'Inavouable. La France au Rwanda*, Les Arènes, Paris, 2004.
- Patrick de SAINT-EXUPÉRY, *La Traversée. Une odyssée au cœur de l'Afrique*, Les Arènes, Paris, 2021.

SURVIE, *Le Crapuleux Destin de Robert-Bernard Martin : Bob Denard et le Rwanda*, rapport publié le 18 février 2018 (disponible sur <<https://survie.org>>).

Laure de VULPIAN et Thierry PRUNGNAUD, *Silence Turquoise. Rwanda 1992-1994. Responsabilités de l'État français dans le génocide des Tutsi*, Don Quichotte, Paris, 2012.

de guerre  
tes sou-  
  
officier  
guerres  
ts prend  
rt de la  
Rwanda,  
génocide  
arseille,  
0-1994).  
cherche,  
Richard  
çais au  
génocide  
es tous!  
entaire,  
entaire,  
n impos-  
07.  
e, Seuil,  
rappeur,  
is, 2018.  
Arènes,  
Afrique,